

Pour faire suite à la mobilisation régionale sur la prévention des discriminations dans le champ de la santé, l'IREV a participé le 15 juin 2022 à la journée nationale portée par l'association Migrations Santé Alsace. Cet article vous propose une sélection de ressources visant à renforcer le pouvoir d'agir des territoires avec comme enjeu de réduire les inégalités territoriales de santé.

Le droit à la santé est un droit fondamental reconnu à tout être humain. Le secteur de la santé s'appuie sur une déontologie forte. Parler de discrimination dans ce secteur peut paraître complexe, puisque cela remet en cause les principes éthiques qui le régissent. Néanmoins, cela permet d'identifier des dysfonctionnements du système de santé et de réfléchir à leur résolution dans le but de faire vivre le principe d'égalité.

Une discrimination peut être définie comme une différence de traitement réalisée en raison d'un critère prohibé (origine, sexe, lieu d'habitation, situation économique, etc.) dans un domaine encadré par le droit, qui entraîne un préjudice pour la personne. Dans le système de santé actuel, elles peuvent prendre différentes formes, comme le refus de soin, le retard aux soins, l'abaissement de la qualité de prise en charge, l'instauration de modalités culturellement spécifiques, ou encore des propos stigmatisants tenus par les professionnels.

Les conséquences de ces discriminations sont indéniables. Elles peuvent avoir un impact sur la santé mentale des individus qui en sont victimes et entraîner un renoncement aux soins.

C'est à ce titre que l'IREV s'est appuyée sur l'expertise de l'association Migrations Santé Alsace mobilisée depuis plus de 10 ans.

Cette collaboration à l'échelle régionale et nationale s'inscrit dans un projet national, porté durant trois années.

Ce projet s'est structuré autour de trois volets :

1. Elaboration du guide national Vers plus d'égalité en santé
2. Organisation de quatre rencontres régionales pour identifier les enjeux, pistes d'actions et initiatives locales
3. Une journée nationale pour rassembler les différents enseignements et proposer des recommandations plus générales.

Un guide national à destination des acteurs, un outillage nécessaire :

Vers plus d'égalité en santé

GUIDE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE LES DISCRIMINATIONS
DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ



À l'usage des professionnels-les
de la santé, du social et
des bénévoles associatifs.

Guide "Vers plus d'égalité en santé "

Poids : 901.38 Ko

[Téléchargement](#) [1] [Favoris +](#) [2]

Synthèse de la journée Hauts-de-France :



SYNTHÈSE DE
LA JOURNÉE RÉGIONALE

Prévenir les discriminations pour plus d'égalité en santé



[Synthèse] Prévenir les discriminations pour plus d'égalité en santé en Hauts-de-France

Poids : 375.66 Ko

[Téléchargement](#) [3] [Favoris +](#) [2]

Ces temps ont été l'occasion de sensibiliser aux processus de discriminations mais également de

mettre en exergue les ressources locales. Cette synthèse reviendra sur l'intervention de Clémence Levesque, cheffe de pôle au Défenseur des droits, Elvina Amoros pour le programme de Médecins du monde, du collectif Kif-kif et du Docteur Franck Roussel pour le Conseil national de l'ordre des médecins.

- [Accédez à l'ensemble des ressources](#) [4]

Pour aller plus loin :

Un guide répertoriant les initiatives inspirantes :

Vous pouvez consulter le guide publié par [Fabrique Territoires Santé](#) [5], vous y retrouvez les Inspir'actions, issues de l'appel à contribution, ainsi que les interviews réalisées.

Envie de contribuer ? Un appel à contributions est lancé :

Fabrique Territoires Santé recherche des exemples de dynamiques/processus et d'actions locales, en préparation d'un Dossier ressources à paraître, destiné aux acteur·rices impliqué·es dans des dynamiques territoriales de santé.

Votre action pourra être valorisée sous la forme d'une Inspir'action et être publiée sur leur [site](#) [6].

- Quel travail d'animation, de coordination, de plaidoyer mettez-vous en place et avec quel·les acteur·trices (associations, collectifs d'habitant·es, Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP), Centre municipal de santé (CMS), Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), etc.) pour améliorer l'accès aux soins ? Si vous êtes une association, quelles relations avez-vous avec les collectivités territoriales ? Si vous êtes une collectivité territoriale, quelles relations avez-vous avec les associations et les institutions (Agence Régionale de Santé (ARS), Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), etc.) ?
- Quel type de dynamiques partenariales développez-vous et à quelle fin (diagnostics territoriaux/expertise territoriale, déploiement de nouvelles structures de santé, développement de l'interconnaissance entre acteur·rices, etc.) ?
- Quelles actions sont déployées auprès ou avec les habitant·es (littératie, médiation, accompagnement, etc.) ?

L'appel à contributions est ouvert jusqu'au 19/09/2022

Retrouvez l'appel à contributions complet [ici](#) [7]

Quels impacts de la crise sanitaire liée au Covid-19 sur les publics en situation de vulnérabilité ?

Le réseau RECI vient de publier une bibliographie à partir d'une veille documentaire réalisée entre le début de la crise sanitaire en mars 2020 et octobre 2021. La sélection est donc non exhaustive. Pour aller plus loin, le réseau apporte à cette bibliographie des éléments synthétiques d'analyse des impacts de la crise sur les publics en situation de vulnérabilité économique, sociale, administrative... Les sources proposées sont accessibles en ligne ou dans nos centres de documentation.

[Accédez à la bibliographie](#) [8]

L'idée commune selon laquelle le coronavirus nous affecte toutes et tous sans faire de différences, hommes et femmes, jeunes et vieux, urbains et ruraux, cadres et ouvriers, riches et pauvres, est certainement utile pour susciter l'adhésion de l'ensemble de la société aux nécessaires mesures de prévention, et l'on peut comprendre, jusqu'à un certain point, que les responsables politiques l'expriment. Mais elle est profondément fautive, et c'est même une illusion dangereuse, car elle mène à la cécité et à l'inertie là où la lucidité et l'action devraient prévaloir. L'invoquer peut donc

sembler de bonne tactique, mais c'est une mauvaise stratégie.

Pr. Didier FASSIN - Collège de France, chaire Santé publique (2019-2020) - Institute for Advanced Study, Princeton - 16 avril 2020

Dates: Vendredi 1 juillet 2022 - 14:45

URL de la source (modifié le 01/06/2023 - 16:59): <https://irev.fr/thematiques/sante/outils-et-acteurs-de-la-sante/reseau-regional-des-ateliers-sante-ville/plus>

Liens

[1] https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/guide_vers-plus-d-egalite-en-sante_web_interactif.pdf

[2] <https://irev.fr/javascript%3A%3B>

[3] https://irev.fr/sites/default/files/atoms/files/haut-de-france_web.pdf

[4] <https://irev.fr/thematiques/discriminations-egalite-laicite/discriminations/se-qualifier/retour-sur-les-cycles-de-9>

[5] <https://www.fabrique-territoires-sante.org/ressources/>

[6] <https://www.fabrique-territoires-sante.org/>

[7] https://www.fabrique-territoires-sante.org/wp-content/uploads/2022/06/Acces_aux_soins_appelacontributions.pdf

[8] http://reseau-reci.org/wp-content/uploads/2022/04/reci_biblio_crise_sanitaire_octobre_2021-def.pdf